



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue d'exploiter un élevage avicole devant comporter, après extension, un effectif de 78000 poulets légers soit 66300 animaux équivalents,, situé à l'adresse suivante : «Kerfonse Kerihuel» - 56240 INGUINIEL, sera ouverte du 25 avril 2016 au 27 mai 2016 inclus dans la commune d'INGUINIEL pour une durée de 33 jours. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur.

Aucune observation n'a été émise par l'autorité environnementale (information consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan).

Ce projet est présenté par le l'EARL PENN YARD (représentée par Madame GIGUELAY Aurélia, gérante) dont le siège social est situé «Kerbaloff le Bourg» - 56240 PLOUAY. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de l'exploitant ou du bureau d'étude ETUDES ENVIRONNEMENT - 56230 QUESTEMBERG.

Sont désignés par Mme la présidente du tribunal administratif, Madame Christine BOSSE (ancienne chef d'agence commerciale) et Monsieur Gérard BAVOUZET (chercheur en technologie halieutique en retraite) respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'INGUINIEL soit :

- Lundi 25 avril 2016 de 9h00 à 12h00
- Mardi 03 mai 2016 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 11 mai 2016 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 19 mai 2016 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 27 mai 2016 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie d'INGUINIEL du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).